

**Lycée Professionnel Les Ferrages**

**ADRESSE**

**Boulevard Joliot Curie  
13250 SAINT CHAMAS  
Tél. : 04 90 50 70 36**

**Maintenance et exploitation  
des installations de chauffage et de ventilation  
des lycées de la Région PACA**

**Contrat de type P2 + P3 avec intéressement**

**Annexe  
MEMOIRE TECHNIQUE**

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

### Note de synthèse sur la valeur technique de l'offre

**Ce mémoire ne sera en aucun cas un document d'information générale, mais devra être rédigé spécialement pour le présent marché en prenant en compte ses spécificités et sera limité à 25 pages A4 maximum, (Hors CV et modèles de documents). A défaut, tous les éléments de réponse excédant les 25 pages ne seront pas pris en compte pour l'analyse.**

**Ce document est contractuel et pourra donner lieu à l'application de pénalités pour non respects des engagements pris conformément au chapitre VI du CCAP.**

Le mémoire technique permettant de juger de la valeur technique de la prestation qui sera fournie par l'entreprise doit impérativement comprendre l'ensemble des critères énumérés ci-dessous.

Le soumissionnaire est invité à utiliser obligatoirement le présent document en document principal ou en synthèse de son mémoire détaillé, dûment renseigné, complété, daté et signé.

**Critère n° 1 : la composition des équipes d'intervention affectées au marché pour assurer les prestations de type P2 (conduite et entretien courant des installations), avec indication de l'effectif, des compétences, des niveaux de formation, de l'expérience et des qualifications des personnels affectés, en dissociant, par spécialité technique :**

*Noté sur 20 points*

- La composition de l'équipe intervenant régulièrement sur le Lycée
- La composition de l'équipe intervenant en fonction des besoins (renforts ponctuels et spécialistes chargé d'interventions particulières)
- Le temps prévu en nombre d'heures par an, estimé pour chaque catégorie d'intervenant.

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

### **Critère n° 2 : l'organisation mise en place pour l'exécution du marché, en précisant notamment :**

*Noté sur 5 points*

- les mesures prévues pour l'encadrement des personnels, avec noms et qualités des interlocuteurs, ainsi que le nombre d'heures d'encadrement spécifiques (heures "non productives") dont disposent les interlocuteurs du client (responsable hiérarchique du contrat et son représentant local)
- l'organisation de la structure locale d'appui ou de renfort
- le fonctionnement du service d'astreinte

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

### **Critère n° 3 : les moyens matériels mis à disposition des personnels pour faire face aux obligations contractuelles du candidat :**

*Noté sur 5 points*

- outillage individuel
- Outillage collectif
- moyens de communication
- moyens de transport
- outil de GMAO et d'astreinte

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

### **Critère n° 4 : la méthodologie appliquée pendant la phase de démarrage du marché pour :**

*Noté sur 5 points*

- la prise en charge des installations à maintenir
- la mise en place des équipes d'intervention dédiées au marché
- le soutien initial du site (moyens particuliers mobilisés, renforts exceptionnels, etc...)

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

### **Critère n° 5 : la méthodologie mise en œuvre pour la transmission des informations aux représentants du LYCEE (périodicité et supports de reporting)**

*Noté sur 10 points*

## MEMOIRE TECHNIQUE

---

**Critère n° 6 : les dispositions prévues pour obtenir des économies d'énergie (réduction des consommations de combustibles et/ou d'électricité), ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.**

*Noté sur 15 points*